

économique risquent de mettre une fin brutale à tout projet. (quelques 3.000 immigrés sont repartis au pays depuis le début de la crise économique)

Actuellement les enfants immigrés fréquentent des cours de langue maternelle pendant les après-midi libres. Ces cours sont organisés par les consulats respectifs. Il est évident que ces cours constituent une surcharge pour les enfants qui de cette façon sont exclus des activités de sport et de loisir.

Les autorités luxembourgeoises connaissent parfaitement cette situation. Mais au lieu de promouvoir l'intégration de ces cours dans l'horaire de l'école (seule solution valable à notre avis), ils continuent à ne rien faire.

L'année internationale de l'enfant.....?

Relevons encore une discrimination dont sont victimes les enfants des travailleurs migrants: les allocations familiales.

Tout salarié cotise obligatoirement pour la caisse d'allocations familiales. Cet argent est versé aux pères de famille et constitue donc un supplément de salaire. Tous les enfants luxembourgeois ou immigrés résidant au Grand-Duché reçoivent les mêmes montants.

Les enfants portugais ou espagnols dont le père travaille ici mais qui sont restés dans leur pays ne perçoivent qu'une partie de ces montants. Comparons 2 familles avec 3 enfants de 12 à 18 ans.

La première habitant Luxembourg reçoit par mois 6.855.- francs.

La deuxième ayant les enfants au Portugal ne reçoit que 1500.- francs par mois.

D'après nos calculs très prudents l'Etat luxembourgeois économise de cette façon chaque année 60 à 70 millions de francs sur le dos des immigrés.

L'année internationale de l'enfant.....?

Ces quelques aspects importants des conditions de vie des enfants immigrés sont bien connus, et ce depuis de nombreuses années des